

**BLUE CHALK POWDER**

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Pour le lieux de travail - De petites quantités utilisées uniquement

Date de livraison: 29-Avril-2007

NH369TLP

CHEMWATCH 0704292

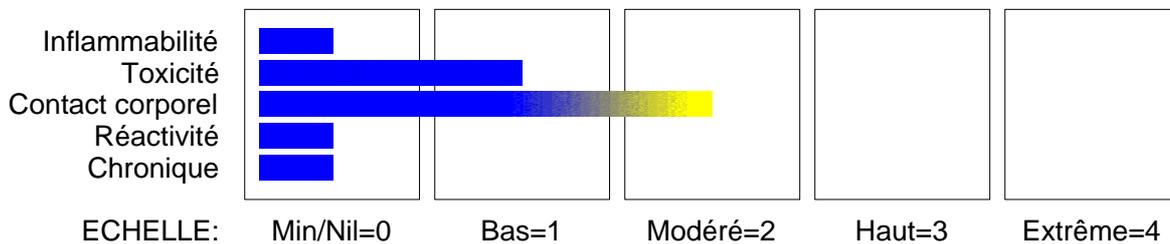
CD 2006/4 Page 1 sur 7

**Rubrique 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ****Identification de la substance ou de la préparation**

BLUE CHALK POWDER

**Utilisation de la substance/préparation****SYNONYMES****Rubrique 2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

NOM	CAS RN	RIS INT	%
C.I. Pigment Blue 29	57455-37-5	Aucun	50
carbonate- de- calcium-	471-34-1	Xi	50
EC NO: 207-439-9 Codes Risque : R36			

**Rubrique 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS****NATURE DE DANGER****CONSIDEREE COMME UNE PRÉPARATION DANGEREUSE SELON LA DIRECTIVE 1999/45/CE.****CONSIDEREE A RISQUE SELON OSHA 29 CFR 1910.1200.****HAZARDOUS SUBSTANCE. NON-DANGEROUS GOODS. According to the Criteria of NOHSC, and the ADG Code.****CLASSIFICATION DU RISQUE****EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE****EFFETS AIGU SUR LA SANTE****INGESTION**

Bien que l'ingestion ne soit pas reconnue comme produisant des effets nocifs (tel que classifié dans les directives CE), le produit peut être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme

continué...

# BLUE CHALK POWDER

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Pour le lieux de travail - De petites quantités utilisées uniquement

Date de livraison: 29-Avril-2007

NH369TLP

CHEMWATCH 0704292

CD 2006/4 Page 2 sur 7

Rubrique 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

cause de soucis.

## YEUX

Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.

## PEAU

Il existe certaines preuves suggérant que ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.

Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.

## INHALE

Le produit n'est pas connu comme produisant des irritations respiratoires (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, une inhalation du produit, particulièrement durant des périodes prolongées, peut produire des désagréments respiratoires et occasionnellement, des détresses.

## EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

Aucunes données pour ce matériel.

---

## Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

Aucunes données pour ce matériel.

## NOTES POUR LES MÉDECINS

Aucunes données pour ce matériel.

---

## Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Aucunes données pour ce matériel.

## PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Gants:

Respirateur:

---

## Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Etalage & Disposition:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Pour nettoyer les sols et les objets contaminés par ce produit, utilisez de l'eau et du détergent.

## STOCKAGE SECURISE AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES CLASSES



+    X    +    X    0    +

+: Peuvent être stockés ensemble

O: Peuvent être stockés ensemble en suivant des mesures spécifiques

X: Ne doivent pas être stockés ensemble

continué...

# BLUE CHALK POWDER

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Pour le lieux de travail - De petites quantités utilisées uniquement

Date de livraison: 29-Avril-2007

NH369TLP

CHEMWATCH 0704292

CD 2006/4 Page 3 sur 7

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

## Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

### MANIPULATION

Aucunes données pour ce matériel.

Aucunes données pour ce matériel.

## Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles de l'exposition

Source	Matériel	VME ppm	VME mg/m <sup>3</sup>	VLE ppm	VLE mg/m <sup>3</sup>	Pic ppm	Pic mg/m <sup>3</sup>	TWA F/CC
France Threshold Limit Values for Occupational Exposure - VLE/VME (French)	C.I. Pigment Blue 29 ( )		10, 5 a					
France Threshold Limit Values for Occupational Exposure - VLE/VME (French)	calcaire- ( )		10					

### MATERIAL DATA

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

### DONNEES SUR LES INGREDIENTS

#### C.I. PIGMENT BLUE 29:

Ces 'poussières' possèdent peu d'effets négatifs sur les poumons et ne produisent pas d'effet toxique ou de maladie organique. Malgré qu'il n'y a pas de poussière qui ne suscite de réponse cellulaire à une concentration suffisamment forte, la réponse cellulaire provoquée par les P.N.O.C. a les caractéristiques suivantes :

- L'architecture des espaces d'air demeure intacte,
- Du tissu cicatriciel (collagène) n'est pas synthétisé à tout moment,
- La réaction du tissu est potentiellement réversible.

Des concentrations excessives de P.N.O.C. peuvent :

- Réduire sérieusement la visibilité,
- Provoquer des dépôts déplaisants dans les yeux, les oreilles et les passages du nez,
- Contribuer à une blessure de la peau ou d'une muqueuse par une action chimique ou mécanique, per se, ou par des nécessaires procédures de nettoyage de peau rigoureuses pour les retirer. [ACGIH]

Cette limite ne s'applique pas :

- A de brèves expositions à de plus fortes concentrations
- Ni à des substances qui peuvent provoquer une déficience physiologique à des concentrations plus faibles mais pour lesquelles un TLV doit encore être déterminé.

Cette exposition standard s'applique aux particules qui

- sont insolubles ou faiblement solubles \* dans l'eau (ou préférence, dans les fluides aqueux des poumons (si des données sont disponibles) et

· possèdent une faible toxicité (i.e. ne sont pas cytotoxiques, génotoxiques ou autrement réactifs avec le tissu des poumons et n'émettent pas de radiation ionisante, ne provoquent pas de sensibilisation immunitaire ou ne provoquent pas d'effets toxiques autres qu'une inflammation ou par un mécanisme de surcharge des poumons)

\* Prévenir en cas de volonté de changement.

continué...

# BLUE CHALK POWDER

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Pour le lieux de travail - De petites quantités utilisées uniquement

Date de livraison: 29-Avril-2007

NH369TLP

CHEMWATCH 0704292

CD 2006/4 Page 4 sur 7

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

CARBONATE-DE-CALCIUM-:

Pas disponible

## PROTECTION INDIVIDUELLE



## AUTRE

La concentration locale du produit, la quantité et les conditions d'utilisation déterminent le type d'équipement de protection professionnel requis.

Pour plus de renseignements, consultez les données spécifiques sur site de CHEMWATCH (si disponible), ou votre Conseiller en sécurité et santé professionnelle.

## MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

Aucunes données pour ce matériel.

## Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Poids Moléculaire:

Point/intervalle de fusion (°C):

hydrosolubilité (g/L):

pH (1% solution):

Composé volatile (%vol):

Densité relative de vapeur (air=1):

Limite inférieure d' explosivité (LIE):

Température d' auto- combustion (°C):

État:

Point/intervalle d' ébullition (°C):

Densité relative (eau=1):

pH (comme fourni):

Pression de vapeur (kPa):

Taux d' évaporation:

Point d' éclair (°C):

Limite supérieure d' explosivité (LSE):

Temp de décomposition (°C): Pas disponible

Viscosité: Pas disponible

### APPARENCE

## Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### CONDITIONS À ÉVITER

Aucunes données pour ce matériel.

## Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Blue chalk powder

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

C.I. PIGMENT BLUE 29:

TOXICITÉ

Orale (rat) HDL50: >10000 mg/kg

IRRITATION

aucun rapporté

continué...

# BLUE CHALK POWDER

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Pour le lieux de travail - De petites quantités utilisées uniquement

Date de livraison: 29-Avril-2007

NH369TLP

CHEMWATCH 0704292

CD 2006/4 Page 5 sur 7

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

NOTE: 90 day (chronic), teratological and mutagenicity tests here all provided negative results. Animal tests have also demonstrated no skin irritation or sensitization. [ICI]

CARBONATE-DE-CALCIUM-:

TOXICITÉ

Orale (rat) HDL50: 6450 mg/kg

Yeux (lapin): 0.75 mg/24h - SEVÈRE

No evidence of carcinogenic properties.

teratogenic effects.

IRRITATION

Peau (lapin): 500 mg/24h- Modéré

No evidence of mutagenic or

## Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée pour Blue chalk powder.

## Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Aucunes données pour ce matériel.

Selon le Catalogue européen des codes des déchets, les Codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais spécifiques à l'utilisation. Les Codes des déchets devront être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application dans lequel le produit est utilisé.

## Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaire:

NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES:ADR, IATA, IMDG, ADN

## Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



### RISQUE

R Codes  
R36

Phrases Risque  
Irritant pour les yeux.

### SURETE

Codes S  
S22  
S39  
S51  
S09  
S401

Phrases S  
Ne pas respirer les poussières.  
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.  
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
Pour nettoyer les sols et les objets contaminés par ce

continué...

# BLUE CHALK POWDER

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Pour le lieux de travail - De petites quantités utilisées uniquement

Date de livraison: 29-Avril-2007

NH369TLP

CHEMWATCH 0704292

CD 2006/4 Page 6 sur 7

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

S27	produit, utilisez de l' eau et du détergent.
S26	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
S46	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l' eau et consulter un spécialiste.
	En cas d' ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l' emballage ou l' étiquette.

## ANNEXE II: Indications de danger

Xi Irritant

## REGLEMENTATIONS

C.I. Pigment Blue 29 (CAS: 57455-37-5) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;  
OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals

carbonate-de-calcium- (CAS: 471-34-1) est trouvé  
dans les listes obligatoires suivantes;

CODEX General Standard for Food Additives (GSFA) - Additives Permitted for Use in  
Food in General, Unless Otherwise Specified, in Accordance with GMP

International Council of Chemical Associations (ICCA) - High Production Volume List  
OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals

carbonate-de-calcium- (CAS: 1317-65-3) est trouvé  
dans les listes obligatoires suivantes;

France Threshold Limit Values for Occupational Exposure - VLE/VME (French)  
OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals

Aucune données disponibles pour carbonate-de-calcium-  
comme CAS: 13397-26-7, CAS: 15634-14-7.

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences,  
pour autant qu'elles soient applicables, de la  
réglementation européenne suivante et de ses  
adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE,  
98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi  
qu'aux exigences de la réglementation française  
suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail
- Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

## Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

## PREUVES LIMITEES

Inhalation peut provoquer des dommages sur la santé\*.

continué...

# BLUE CHALK POWDER

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Pour le lieux de travail - De petites quantités utilisées uniquement

Date de livraison: 29-Avril-2007

NH369TLP

CHEMWATCH 0704292

CD 2006/4 Page 7 sur 7

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

\* (preuves limitées).

## RISQUE

### Explication des Codes de Risques utilisés dans le Tableau des Ingrédients

R Codes

Phrases Risque

R36

Irritant pour les yeux.

## ANNEXE II: Indications de danger

Xi

Irritant

## INGREDIENTS POSSEDANT DE MULTIPLES NUM CAS

Nom de l'ingrédient

CAS

carbonate- de-  
calcium-

471- 34- 1, 13397- 26- 7, 15634- 14- 7, 1317- 65- 3

## GUIDES POUR UNE SANTE DE REPRODUCTION

Ces guides d'exposition ont été déduits d'un niveau seuil d'évaluation du risque et ne devraient pas être interprétés comme des limites de sécurité univoques. Les ORGS représentent une moyenne sur une période de 8 heures à moins qu'il ne soit spécifié quelque chose d'autre.

CR = Risque de cancer/10000 ; UF = Facteur d'Incertitude :

TLV supposé être adéquat pour protéger une santé reproductive :

LOD : Limite de détection

Les finalités toxiques ont également été identifiées comme :

D = Développement ; R = Reproductif ; TC = Cancérogène traversant le placenta.

Jankovic J., Drake F.: A Screening Method for Occupational Reproductive American Industrial Hygiene Association Journal 57: 641-649 (1996).

Date de livraison: 29-Avril-2007

Imprimer la date: 15-Mai-2007

*Ce document est soumis au droit d'auteur. Sauf en cas d'utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.*